

Du traumatisme de l'exil à la résilience à travers la féminité



Alexandrine Sanchez

Psychologue clinicienne

Le passage douloureux d'un pays à l'autre est réinterrogé à l'occasion du rituel du mariage. Traumatogène quand il est non consenti, ce type d'union soulève aussi la question de l'identité des femmes issues de l'immigration. En pareils cas, l'accompagnement psychologique nécessite une compréhension globale du sujet, à travers toutes ses dimensions culturelles.

En tant que psychologue clinicienne dans une association de soutien à la fonction parentale située à la Seyne-sur-Mer, qui intervient majoritairement dans une cité HLM de près de 15 000 habitants, je rencontre une grande majorité de femmes issues de l'immigration, du Maghreb et du Sénégal pour la plupart. De quoi constater à quel point l'exil, surtout à travers un mariage non consenti, peut être traumatogène. Bien souvent, l'identité de ces femmes passe de jeune fille à épouse, et très rapidement à mère sans connaître l'identité de femme. Pour aller à leur rencontre, je m'applique notamment à tisser un réseau avec les associations et institutions de la cité, à commencer par l'Éducation nationale. Il s'agit, ensuite, de proposer un accompagnement si le besoin se manifeste. Cela passe, par exemple, par l'animation de groupes de parole de parents au sein même des établissements scolaires, des moments conduits avec une agent de développement social et en étroite collaboration avec le personnel enseignant. Il paraît primordial de donner un visage humain dès le premier entretien. Ainsi je présente de façon anthropologique ma personne et ma fonction pour établir une alliance thérapeutique, et non pour créer une relation de familiarité avec l'Autre. J'utilise des éléments de ma fabrication humaine pour entrer en relation avec l'Autre. Ces femmes sont souvent dans une grande souffrance en raison d'une absence d'épanouissement dans une vie professionnelle et/ou sociale. Elles ont envers leur propre fille

(ou fils) deux types d'attitude : soit une pure répétition de leur histoire, soit un virage à 180 degrés « non maîtrisable » avec souvent un rejet massif de leur culture. Cela représente des ruptures identitaires souvent dommageables. En témoigne la situation d'Afida, arrivée d'Algérie à l'âge de 18 ans pour se marier avec un Algérien établi en France depuis près d'une vingtaine d'années. Afida est issue d'une famille de cinq enfants, elle est la dernière de la fratrie et a été très couvée par sa mère. La majorité approchant, son père la présente et la marie à un cousin éloigné. Elle effectue donc un mariage traditionnel, appelé « hallal » en Algérie, et s'installe rapidement en France, elle est alors enceinte. Suivront quatre autres grossesses dont une fausse-couche et un bébé décédé par interruption médicale de grossesse à cause d'une malformation congénitale. Elle arrive en consultation pour un tableau dépressif sévère, associé à un syndrome de stress post-traumatique lié à la perte de son bébé : cauchemars, réminiscences, pleurs, insomnies, etc. Cette femme a été orientée par le Programme de réussite éducative (PRE) de la Seyne-sur-Mer dont je suis la psychologue référente. Le PRE est un dispositif d'État qui privilégie la scolarité des enfants de quartiers dits « difficiles », grâce à des actions de soutien : aide aux devoirs, activités extrascolaires, loisirs, santé, soutien psychologique, etc. Sur mes conseils, Afida s'adresse à son médecin généraliste – le psychiatre étant souvent considéré négativement comme le médecin des « fous ». Ce dernier lui prescrit un traitement (antidépresseur et anxiolytique), en même temps que s'instaure un travail psychologique. Apparaissent alors les regrets liés à son histoire.

LE TEMPS DES REGRETS

Afida avait été présentée à un cousin éloigné de la famille âgé de vingt ans de plus qu'elle. Celui-ci rencontra d'abord son oncle paternel – du fait d'une société maghrébine patrilinéaire – puis, avec l'aval de ce dernier, il vint demander sa main à son père. Elle avait dix huit ans et ne parlait pas un mot de français, contrairement à son futur mari qui travaillait déjà en France. Le choc culturel fut d'une rare violence : les fiançailles (ou « halal ») se firent dans son pays d'origine et